

N°1864

du 13
juin
2025

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Précisions et exhortation

du ministre Robert DUSSEY

P.3

* *Le Togo maintient un dialogue constant pour un rétablissement rapide*

EN PLUS...

AGRICULTURE

LE CCFCC ET L'UTCC FOCUS SUR LA PRODUCTION À DOUBLER

17 agents de terrain formés pour coacher les producteurs de café et cacao

PÈCHE

REPOS BIOLOGIQUE DES POISSONS

Une dynamique de gestion durable des ressources halieutiques

ENVIRONNEMENT

PROGRAMME "AMBASSADRICE DE L'ENVIRONNEMENT-VISION PLANÈTE VERTE".

10.000 arbres plantés en 5 ans

ÉDUCATION

À L'APPROCHE DES VACANCES SCOLAIRES

Comment les parents s'organisent pour occuper leurs enfants ?

FAITS DIVERS

ESPÈCES PROTÉGÉES

Arrrestation de trafiquants d'ivoire à Atakpamé

SANTÉ

LE CRANBERRY OU CANNEBERGE

Découvrez les bienfaits de cet antioxydant hors-pair !

Depuis le 9 juin 2025 et conformément à la Proclamation présidentielle relative à la "Restriction de l'entrée des ressortissants étrangers afin de protéger les États-Unis contre les terroristes étrangers et autres menaces à la sécurité nationale et à la sûreté publique", le Département d'État a suspendu partiellement la délivrance de visas aux ressortissants de certains pays dont le Togo pour les visas de visiteur non-immigrant B-1/B-2 et les visas d'étudiant et de visiteur d'échange F, M et J (étudiants, stagiaires, programmes d'échange culturel ou académique), ainsi que pour tous les visas d'immigrant. Face à la situation, le ministre togolais des affaires étrangères, Robert DUSSEY, a rapidement réagi par un communiqué pour situer les citoyens...



Robert DUSSEY, Ministre togolais des affaires étrangères

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play

 **OTR**
OFFICE TOGOLOIS DES RECETTES

FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



TRADITION

Kovié Dukɔ Kpedazā 2025

Une édition axée sur les actions de grâce à Dieu et un engagement pour le développement durable de Kovié

Le lundi 9 juin dernier était l'apothéose de la 24ème édition de Kovié Dukɔ Kpedazā dans le canton de Kovié, chef-lieu de la commune Zio 2. Le thème retenu cette année est : "Développement inclusif et durable du canton de Kovié : enjeux, défis et perspectives."

Cette cérémonie d'action de grâce à Dieu pour le développement du Togo en général et celui du Canton de Kovié en particulier a mobilisé de nombreuses personnalités, dont des membres du gouvernement, des députés, des sénateurs, ainsi que des chefs traditionnels et religieux et les fils et filles de Kovié et ses environs, dans une ambiance marquée par la prière, la fraternité et l'engagement citoyen. Le Président de l'Assemblée nationale, M. Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, natif de Kovié et Togbui Adja Oséï VII, chef du canton d'Akoviépê qui a conduit une forte délégation de la région du Volta Ghana, étaient les principales personnalités de premier rang présentes à cet événement de valorisation des racines historiques du canton.

Au cours de cette manifestation, les fils et filles de Kovié ont exprimé leur reconnaissance à Dieu pour les bienfaits accordés à leur communauté, notamment la paix, la cohésion sociale et la fertilité des sols, qui assurent des récoltes abondantes. Le chef de canton d'Akoviépê a, dans son discours, salué l'initiative de ces retrouvailles, soulignant son importance pour la préservation de la mémoire collective. Il a proposé qu'à l'avenir, l'organisation de la fête soit rotative dans les différents villages du canton, afin de renforcer davantage l'unité entre les 23 villages que compte Kovié avec plus de 20 000 habitants. Le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Pacôme Adjourouvi, a rappelé à l'assistance la portée symbolique



que de cette fête. "Kovié nous démontre tout simplement que nous sommes tous les mêmes, les fils d'une même histoire. Le message le plus important qui a été donné aujourd'hui ici, c'est l'unité.", a-t-il dit. Avant d'ajouter : "Seuls dans l'entente, dans l'union, nous bâtrirons un Togo fort, prospère et unique".

Mme Colette Adzonyoh, présidente du comité d'organisation a renchéri en affirmant "Les filles et les fils du canton de Kovié ont compris que la problématique du développement n'est pas une affaire individuelle, mais qu'en ensemble, dans une synergie d'actions, on peut propulser le canton vers un avenir radieux".

Une prière pour la paix, l'unité et le vivre-ensemble au Togo a été dite au cours des festivités. Les chefs religieux, prêtres catholiques et pasteurs, ont élevé des prières pour la paix, la stabilité, la prospérité et le vivre-ensemble au Togo. Ils ont prié pour les plus hautes autorités du pays notamment, le Président du Conseil, le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat et les présidents des autres institutions de la République.

Madame Adjo Agbaglo, maire de la commune Zio 2, a pour sa part, formulé le vœu que les prières et les échanges de cette 24e édition contribuent pleinement à la concrétisation de la vision communale du développement.

La cérémonie s'est achevée par une visite guidée des stands d'exposition dressés pour valoriser les produits agricoles et artisanaux du territoire, notamment, le riz local de Kovié, les boissons traditionnelles,

les, les produits transformés et autres richesses issues de la terre nourricière du canton. Cette vitrine économique démontre les efforts consentis par les pro-

ducteurs locaux pour s'inscrire dans une dynamique de développement durable et endogène.

NÉCROLOGIE

Chanteuse et actrice française, Nicole Croisille, est morte à 88 ans

Nicole Croisille est une chanteuse et actrice française née le 9 octobre 1936 à Neuilly-sur-Seine, connue pour la chanson "Un homme et une femme" (1966). Très jeune, elle montre des dispositions pour la danse et le chant ainsi que pour la danse-contact. Élève au collège de jeunes filles de Courbevoie, elle apprend la dactylographie pour rassurer ses parents, puis suit des cours de ballet à la Comédie-Française. À la fin des années 1950, elle travaille avec des professionnels tels que le mime Marceau ou encore Joséphine Baker. En 1961, elle est assistante chorégraphe dans le spectacle Jour de fête à l'Olympia monté par Bruno Coquatrix et Jacques Tati à l'occasion de la sortie du film Jour de Fête dans sa première version colorisée. Elle participe à la comédie musicale L'Apprenti fakir avec Jean Marais - pièce qui s'arrêtera après un mois d'exploitation seulement.

Elle chante dans les caves de Saint-Germain-des-Prés ou de New York. Amatrice de musiques noires, son premier disque, Halleluya, I Love Her So, est une reprise de Ray Charles. Elle fait la première partie de Jacques Brel à l'Olympia mais son talent passe à l'époque inaperçue, la mode n'est pas encore aux chanteuses à voix. En 1964, elle mène la revue des Folies Bergères aux États-Unis. À son retour, elle rencontre le cinéaste Claude Lelouch et le compositeur Francis Lai qui lui offriront un succès planétaire avec la chanson du film Un homme et une femme qu'elle interprète avec Pierre Barouh en 1966. Elle collaborera encore plusieurs fois avec Francis Lai et Claude Lelouch par la suite.

En 1968, elle prend un pseudonyme anglais, Tuesday Jackson, pour interpréter la chanson I'll never leave you du film Les Jeunes Loups de Marcel Carné. Dans les années 1960, elle est l'une des deux voix de Anna lilia plurabelle,

jazz cantata d'André Hodeir, adaptée de Finnegans Wake de James Joyce, enregistrement auquel participeront des musiciens de la scène jazz française comme Pierre Michelot, Michel Portal, Bernard Lubat, Jean-Luc Ponty et bien d'autres. En 1970, elle est sur la scène du théâtre de la Porte Saint-Martin dans la comédie musicale La Neige en été aux côtés de Mouloodji et Régine. Au cours des années 1970, Nicole Croisille travaille avec les plus grands auteurs et compositeurs dont, notamment, Francis Lai, Jean Musy et Laurence Matalon, et obtient de nombreux succès : Une femme avec toi, Téléphone-moi, Emma, J'ai besoin de toi, j'ai besoin de lui, Parlez-moi de lui, Je ne suis que de l'amour, Si l'on pouvait choisir sa vie, C'est comme un arc-en-ciel, Je n'ai pas dit mon dernier mot d'amour... Elle connaît un autre succès en 1981 avec la chanson Les Uns et les Autres, extraite du film éponyme de Claude Lelouch, dans lequel elle joue un rôle de chanteuse confrontée à la détresse d'un homme (Antoine Duléry) qui recherche sa mère. En 2003, Nicole Croisille se produit à l'Olympia lors du festival de la Rose d'Or en compagnie de Gérard Blanc, Dave, Alice Dona, Jacqueline Dulac, Esther Galil, Francis Lalanne, Herbert Léonard, Gilbert Montagné, Julie Pietri, Stone et Charden. En 2004, elle se produit de nouveau à l'Olympia lors du festival de la Rose d'Or en compagnie de Daniel Guichard, Jeane Manson, Michel Mallory, Julie Pietri, Jacqueline Dulac, Audrey Valorzi, Esther Galil, Yves Le-coq, Christian Delagrange et Gilles Dreu. En 2005, Nicole participe à la saga de l'été Dolmen où elle campe le rôle d'Yvonne Le Bihan, patronne de la faïencerie de Ty Kern et excellente mègère qui cache de gros secrets... En 2006, elle se produit au théâtre de Dix heures, dans le spectacle Nougaro, le jazz et moi. Elle y reprend, outre quelques chansons de son répertoire, des standards de jazz, et surtout les plus grandes chansons de Claude Nougaro. Elle reprend le spectacle en tournée en province puis

Nicole Croisille est morte le mercredi 4 juin 2025, à l'âge de 88 ans, d'une longue maladie, à Paris (France).

FESTIVAL

Entre cinéma et musique, la 3ème édition de BOOM KPALIMÉ jusqu'au 15 juin

La ville culturelle de Kpalimé accueille depuis ce 11 juin 2025 et ce, jusqu'au dimanche 15 juin prochain, la troisième édition du Festival de cinéma et de musique dénommé Boom Kpalimé. Une conférence de presse avait annoncé l'événement depuis le samedi 17 mai dernier à l'hôtel 30 Août de Kpalimé avec toutes les déclinaisons du festival. L'ouverture officielle, prévue pour ce vendredi 13 juin à 19h.

C'est sans doute l'événement qui annonce les couleurs de l'été 2025 dans la préfecture de Kloto. Pour la troisième année consécutive, le Festival Boom Kpalimé va célébrer le cinéma et la musique des artistes et acteurs locaux. Les touristes et les populations de Kpalimé ne vont pas s'ennuyer avec le programme spécial concocté par le comité d'organisation. En plus des projections de films, un concert géant en live est également prévu, au cours duquel des artistes de la musique traditionnelle et ceux du monde urbain partageront la même scène.

Depuis sa première édition en 2023, le Festival Boom Kpalimé a largement contribué à la détection et à la promotion de



talents locaux. De jeunes acteurs révélés par ce festival jouent aujourd'hui dans de nombreux films, tant sur le plan national qu'international. C'est à juste titre que les autorités locales et nationales accompagnent cet ambitieux projet. La présence, lors de la conférence de presse, du Directeur Régional des Arts et de la Culture des Plateaux, Monkli Kokou, témoigne de l'intérêt que porte le ministère de la Culture à ce projet unique dans la région.

Cette année, le thème du Festival Boom Kpalimé est "La fabrique des talents locaux". Une master class sur cette thématique sera animée par les partenaires de l'événement et des professionnels de la culture, le 15 juin, dans la grande salle de la mairie de Kpalimé.

Pour Fiator Christian Enyonam FOLLY-KOSSI, Président du Festival, la portée de Boom Kpalimé va au-delà de la culture : "Nous sommes convaincus que le Cinéma et la Musique ne sont pas seulement des expressions artistiques, de simples divertissements, mais aussi des moteurs de réalisations économiques, des leviers d'éveil citoyen, des piliers du rayonnement du pays et de l'Afrique", a-t-il déclaré avant de faire un bilan non exhaustif de l'événement. "Nous sommes fiers de

est soutenu depuis sa création par sa marraine, Madame FOLLY Ebi Béatrice Ama.

Pour cette 3^e édition, le festival se pare d'étoiles. Trois figures emblématiques du monde culturel apporteront leur aura, leur savoir-faire et surtout leur générosité d'âme : Bamba Bakary, légende ivoirienne de l'humour et de la télévision. Véritable pilier du petit écran, il allie charisme naturel, facette inégalée et générosité scénique.

Son passage promet un souffle d'humour à en faire exploser les zygomatices.

Jacques Do Kokou, cinéaste et photographe de talent, connu pour son œil affûté et poétique, capable de capturer l'âme d'un visage comme l'esprit d'un lieu. Il partagera avec passion sa vision humaniste de l'image, entre documentaire et art engagé.

Gbadamassi Yaya, humoriste et enseignant, maître dans l'art de faire rire sans abdiquer la profondeur. Avec lui, la scène devient une salle de classe joyeuse, où l'on apprend que le rire est aussi une matière sérieuse.

Leur présence est un honneur pour Kpalimé, une preuve éclatante de la montée en puissance du festival, et un signal fort pour la jeunesse artistique du pays.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE

Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

NATIONALE

RESTRICTION DE VISAS D'ENTRÉE DES TOGOLAIS AUX ÉTATS-UNIS

Précisions et exhortation du ministre Robert DUSSEY

* Le Togo maintient un dialogue constant pour un rétablissement rapide

Depuis le 9 juin 2025 et conformément à la Proclamation présidentielle relative à la "Restriction de l'entrée des ressortissants étrangers afin de protéger les États-Unis contre les terroristes étrangers et autres menaces à la sécurité nationale et à la sûreté publique", le Département d'État a suspendu partiellement la délivrance de visas aux ressortissants de certains pays dont le Togo pour les visas de visiteur non-immigrant B-1/B-2 et les visas d'étudiant et de visiteur d'échange F, M et J (étudiants, stagiaires, programmes d'échange culturel ou académique), ainsi que pour tous les visas d'immigrant. Face à la situation, le ministre togolais des affaires étrangères, Robert DUSSEY, a rapidement réagi par un communiqué pour situer les citoyens.

Late Pater

Selon les autorités américaines, cette mesure fait suite à un **taux élevé de dépassement de séjour** constaté parmi certains détenteurs togolais de visas (c'est-à-dire des personnes demeurant sur le sol américain au-delà de la période autorisée). Ce qui présente une «menace élevée pour la sécurité nationale des États-Unis». 19% des détenteurs togolais de visas B-1/B-2 (affaires et tourisme) dépassent la durée légale de séjour tandis que 35% de détenteurs de visas étudiants et d'échange culturel (F, M et J) font la même chose. «Ces faux sont parmi les plus élevés au monde ; ces individus en-



Ambassade des Etats-Unis à Lomé

freignent la loi américaine en ne respectant pas la réglementation sur les visas», précise Shannon Ritchie, directrice des Affaires publiques à l'ambassade américaine à Lomé.

«Le ministère des affaires étrangères rappelle à l'ensemble

des citoyens togolais l'impérieuse nécessité de respecter strictement les conditions de séjour dans les pays d'accueil, notamment en matière de visas, afin d'éviter que de telles décisions, aux répercussions collectives, ne se reproduisent», lit-on

dans le communiqué du ministère des affaires étrangères qui suit de très près l'évolution de la situation. On informe que le Togo maintient un dialogue constant avec les autorités américaines, dans l'optique d'un rétablissement rapide et durable de l'accès normal au territoire américain pour les citoyens togolais.

Il est à préciser toutefois que plusieurs catégories de personnes sont exemptées de ces restrictions, à savoir : Les titulaires de visas diplomatiques et officiels (A et G) ; Les conjoints, enfants et parents de citoyens américains (visas de regroupement familial pour proches immédiats) ; Les adoptions d'enfants togolais par des citoyens



américains. Y figurent également dans cette liste, les résidents permanents légaux des États-Unis (détenteurs de carte verte) ; les détenteurs de visas spéciaux d'immigrant, notamment les employés ou anciens employés du gouvernement américain; les binational togolais voyageant avec un passeport d'un pays non concerné par les restrictions et les participants officiellement accrédités à certains événements sportifs internationaux majeurs.

«BOAD DEVELOPMENT DAYS» À LOMÉ

«L'énergie, c'est l'alpha et l'oméga de tout», Serge Ekué, Président de la BOAD

F. Woussou

Les «BOAD Development Days» se sont achevés ce jeudi dans la capitale Lomé. L'objectif visé est de catalyser l'action collective autour de deux priorités structurantes : l'accès universel à une énergie propre et abordable (ODD 7) et la souveraineté alimentaire de l'espace UEMOA qui se retrouvent dans le thème de la rencontre à savoir : *Financement de la transition énergétique et de l'agriculture durable : défis, opportunités et solutions.*

Sur le premier point Serge Ekué, le président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a indiqué que l'énergie ne doit pas être considérée comme un simple secteur, mais comme un facteur transversal de transformation. «L'énergie n'est pas un secteur. Sans énergie, il ne se passe rien. On ne peut pas mettre l'énergie au même niveau que les autres secteurs. L'énergie n'est pas un secteur», a-t-il dit lors d'une conférence de presse. Le Banquier a relevé que l'énergie est la mère de toutes les batailles. Il ne peut y avoir d'agriculture sans énergie. Il ne peut y avoir d'immobilier ou d'infrastructures de mobilité sans énergie. Il ne peut y avoir de santé ni d'éducation sans énergie. «Donc, l'énergie, c'est l'alpha et l'oméga de tout», a précisé le Président de la BOAD.

En matière d'énergie, les chiffres parlent d'eux-mêmes. À l'échelle mondiale, plus de 685 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, dont plus de 80% vivent en Afrique. Dans l'UEMOA, malgré son immense potentiel solaire, éolien, hydraulique et même fossile, la zone affiche un faible taux d'accès



ESSOWÈ GEORGES BARCOLA
Ministre de l'Economie
et des Finances, Togo

à l'électricité estimé à moins de 50%, contre plus de 90% au plan mondial. Les réseaux dépendent encore majoritairement de l'énergie thermique (70%) et de l'hydraulique (27%), et les tarifs pratiqués sont parmi les plus élevés. «Une fois de plus, quand on sait que la moitié de nos concitoyens n'ont pas accès à la moindre source d'énergie, vous comprendrez que la priorité n'est pas la source d'énergie. La priorité, c'est l'accès à l'énergie ; ensuite, la question de la transition, et enfin, celle de la croissance durable, de l'énergie renouvelable», fait observer Serge Ekué.

Le ministre togolais de l'économie et des finances, Essowè Barcola, a salué la pertinence du thème retenu pour cette première édition «BOAD Development Days». Il s'est réjoui de l'engagement constant de la BOAD à accompagner nos États membres dans leurs stratégies de développement. «Dans cette quête de développement, le rôle de la Banque Ouest-Africaine de Développement

tels que l'énergie, les transports, l'agriculture et l'industrie ont eu un impact transformateur sur nos économies», a déclaré Essowè Barcola.

Sur le plan de l'agriculture, le changement climatique est une réalité de nos jours et affecte sérieusement le secteur. Comme l'a souligné le Président de la BOAD, les zones agricoles sont sous pression, les ressources en eau se raréfient, les chocs climatiques sont de plus en plus fréquents. En parallèle, relève-t-il, à mesure que les populations continuent de croître, il faut produire plus, mieux, et de manière durable. «Les enjeux sont donc énormes. Ils sont climatiques, économiques, sociaux. Ils touchent le quotidien de nos populations, celui des générations à venir, et la trajectoire même de nos pays. Ils nous obligent à agir différemment, et pour cela, à repenser notre fa-



Serge Ekué, Président de la BOAD

çon de produire, de consommer, d'investir», dit Serge Ekué.

Essowè Barcola ne dit pas le contraire et appelle à une collaboration et mutualisation des efforts.

Pour la BOAD, la transition requise, tant au plan énergétique que dans le domaine agricole, exige des investissements massifs, des mécanismes de financement adaptés

(suite à la page 4)

MINE DE MANGANESE À NAYÉGA DANS LES SAVANES

Une production initiale de 4 000 tonnes pendant le 1^{er} trimestre à partir de juillet 2025

C'est par un communiqué, ce 6 juin 2025, que la société Keras Resources plc a annoncé une mise à jour sur la mine de manganèse de Nayéga dans la région des Savanes au nord Togo, propriété de la Société togolaise de manganèse (STM) qui est une société d'investissement créée et détenue à 100% par l'Etat togolais. La note ajoute que Carrières Mines Travaux Publics (CMTP), l'entrepreneur minier et logistique de Nayéga, a achevé la mise en service à sec de l'usine de traitement Nayéga et a mobilisé sa flotte minière sur le site minier de Nayéga dans le but de lancer des activités minières avant la fin juin 2025. Le

mineraï devrait être transformé à un taux initial de 4 000 tonnes de manganèse commercialisable pendant les trois premiers mois à partir de juillet 2025 et, par la suite, à une capacité nominale de 8 000 tonnes par mois de mineraï vendable. «La mobilisation de la CMTP sur le site et la production imminente de Nayéga sont de très bonnes nouvelles. Les flux de trésorerie attendus dans le cadre de l'accord de coopération sous-tendront les progrès et les flux de trésorerie associés des opérations américaines. J'attends avec impatience la mise à jour des actionnaires à court terme», a déclaré Russell Lamming, président exécutif par intérim de Keras.

En 2023, Keras a signé un accord de coopération avec l'Etat togolais en vertu duquel il recevra une redevance de 1,5% des recettes brutes générées par la mine de Nayéga, pour la fourniture de services consultatifs pendant trois ans, et 6,0% des recettes brutes générées par la mine Nayéga pour la fourniture de services de courtage pour la plus faible des deux valeurs inférieures ou de 900 000 tonnes de mineraï de manganèse au bénéfice produit et vendu à partir de Nayéga.

Début avril 2025, le ministère togolais des mines et des ressources énergétiques a parlé d'un «gisement

stratégique» de manganèse à Nayéga dont les réserves sont estimées à 13,97 millions de tonnes de mineraï, avec 12,4% de teneur en manganèse. 1,7 million de dollars US sont investis pour acquérir les actifs, puis on a prévu en faire une exploitation à petite échelle de 6 500 tonnes de mineraï de manganèse par mois. Le tout, sur une prévision de onze années d'exploitation.

Le manganèse est un métal essentiel utilisé dans la fabrication d'acier, de batteries et d'alliages. C'est le quatrième métal le plus utilisé au monde ; sa demande est croissante dans le domaine des technologies vertes et des énergies renouvelables.

REPOS BIOLOGIQUE DES POISSONS

Une dynamique de gestion durable des ressources halieutiques

F. Woussou

Décidé par les autorités togolaises depuis quelques années déjà, le repos biologique des poissons sera de nouveau observé cette année. Ce sera du 1^{er} juillet au 31 août pour la pêche industrielle et du 1^{er} au 31 Juillet pour la pêche artisanale, aussi bien en mer que sur les systèmes lagunaires. Les pêcheurs et tous les acteurs du secteur sont appelés à respecter cette mesure qui participe à la régénération des ressources marines. D'ailleurs, le thème de la journée internationale de lutte contre la pêche INN (non réglementée) célébrée le 05 juin dernier, tournait autour du thème : «Repos biologique et lutte contre la

pêche INN : vers une gouvernance inclusive pour une gestion durable des ressources halieutiques».

Pour Yark Damehame ministre d'État, ministre des Ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la Transhumance, les ressources halieutiques de notre région sont en danger. Elles subissent une pression constante, liée à la surpêche, à la pêche non réglementée et aux impacts du changement climatique. « Ces pratiques compromettent la capacité de nos écosystèmes à se régénérer, et fragilisent les moyens de subsistance des communautés côtières », a-t-il déclaré, réaffirmant l'engagement des autorités en faveur de la préservation des écosystèmes marins.

Cependant, les acteurs, notamment les pêcheurs et les mareyeurs soulèvent l'épineuse question de leur oisiveté pendant cette période d'inactivité. Que faire ? certains ont proposé l'alternance de la période sur les mers et les fleuves. « On ne sait pas faire autre chose si ce n'est la pêche. Au moment on observe le repos sur l'un, les autorités peuvent permettre que les activités se déroulent sur l'autre et vice versa. Ça va nous aider un peu. Car rester un mois sans travailler, c'est un peu dur pour nous », relève un pêcheur de la localité d'Agbodrafo.

Au gouvernement, on fait savoir qu'avec cette réforme de repos biologique dans les mers et les cours d'eaux territoriaux, le Togo s'inscrit

dans une dynamique régionale et internationale de gestion durable de ses ressources naturelles, tout en offrant aux communautés côtières et lacustres les moyens de maintenir leur sécurité alimentaire et économique. Les collectivités locales, les autorités coutumières, les communautés de pêcheurs, et autres sont appelées à œuvrer pour une réussite de ces repos biologiques.

Selon les spécialistes du secteur, la production halieutique du pays connaît baisse significative. Elle ne parvient plus de nos jours à couvrir la demande nationale. « Aujourd'hui c'est avec des efforts que nous arrivons à atteindre les 30% de la demande nationale », a indiqué Abdou Dermane Adam Mouhamadou, secrétaire général Adjoint de la fédération national des unions de coopérative de pêcheurs du Togo.

Au Togo, la production halieutique a atteint 23 776 tonnes en 2024 contre 24 229 tonnes en 2023. Les chiffres officiels indiquent que dans le détail, la région Maritime reste la principale zone de production avec 15.013 tonnes de poissons, suivie des Plateaux avec 6 979 tonnes. Les régions des Savanes et de la Kara enregistrent respectivement



Des pêcheurs dans leur pirogue au port de pêche de Lomé

889 tonnes et 600 tonnes, tandis que la région Centrale a produit 78 tonnes. Lomé Commune a contribué à hauteur de 217 tonnes. Les projections attendues pour cette année 2025 se situe à 25.266 tonnes.

Pour booster la production halieutique, un plan d'action pour développer la filière poisson à l'horizon 2028 a été élaboré. L'ambition est une augmentation de 25% à l'horizon 2028 afin de contribuer à la couverture des besoins nationaux. D'un coût global de 20,04 milliards FCFA, le programme, vise à accompagner les acteurs de la filière afin d'améliorer les conditions de production, de transformation, et de commercialisation des poissons.

Pour ce faire, on parle d'axes

prioritaires : renforcement des capacités productives de la filière ; renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs ; valorisation des produits halieutiques locaux ; amélioration de la gouvernance dans le sous-secteur et renforcement du suivi et l'évaluation des activités sur toutes les chaînes de valeurs de la filière. Il est dit que pour la mise en œuvre du plan d'action, l'État déboursera 1,27 milliards FCFA, le Conseil interprofessionnel de la filière poisson (CIFP) contribuera à hauteur de 67,56 millions FCFA et les partenaires techniques et financiers (PTF) vont assurer un financement de 18,69 milliards FCFA.

PROGRAMME «AMBASSADRICE DE L'ENVIRONNEMENT-VISION PLANÈTE VERTE».

10.000 arbres plantés en 5 ans

Eric J.

A la faveur de la campagne de reboisement 2025, le Comité International Ambassadrice de l'Environnement (CIAE) a exposé le bilan des cinq années d'impact du programme "Ambassadrice de l'Environnement – Vision Planète Verte".

Ainsi, il revendique près de 10 000 arbres plantés dans plusieurs régions du Togo et dans les pays partenaires, plus de 5 000 élèves touchés directement dans 12 établissements scolaires, plus de 200 jeunes filles formées à l'activisme écologique et climatique. Aussi, des campagnes de sensibilisation, des formations et des conférences ont touché plus 20 000 personnes et plus 10 coopératives féminines qui ont été accompagnées, dans une logique d'écologie inclusive et de développement local. On note aussi que 6 activités majeures de salubrité publique organisées et 300 kg de déchets plastiques collectés dans ce cadre. « Nous avons initié ce projet enfin de pouvoir faire de la jeunesse togolaise et africaine, un moteur incontournable de présentation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Nous allons avancer dans l'optique d'un Togo plus vert et durable », a dit Pierre Tété Nomo, le promoteur de l'initiative.

Pour lui, l'enjeu crucial est l'insularité et la déforestation accrue. « Notre mission première est donc de renforcer l'éducation à l'environnement, en misant sur le leadership féminin », a-t-il fait observer. Et c'est ce qui sera encore fait durant cette année avec la cinquième édition de ce projet socio culturel et éducatif est placé sous le thème : « Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques : Notre responsabilité Collective ». Selon le CIAE, cette édition est placée sous le signe de l'innovation. « Parmi les grandes nouveautés de cette édition, on a l'introduction du Prix d'Incitation des Communautés Écologiques, qui vise à ré-



compenser les collectivités locales les plus engagées dans la protection de l'environnement. Une belle manière de renforcer l'implication territoriale dans la transition écologique », fait-on savoir.

Sous cet angle, il est relevé la seconde phase du projet « Reforest for a Better Future » qu'accueillent les lycées de Mission-Tové-Kovié, de Tsévié DEME et de Tsévié 2. Il s'agit pour les initiateurs de renforcer l'éducation environnementale dès le plus jeune âge et faire des élèves, de véritables ambassadeurs de l'environnement dans leurs communautés respectives. Lors du lancement de l'activité, 1000 plants ont été mis en terre dans ces établissements au cours de la journée. Les responsables de ces établissements scolaires se sont engagés à entretenir ces plants pour leur survie à travers les clubs environnementaux qui ont été mis en place. « Ces clubs auront pour mission de suivre l'entretien des plants, sensibiliser les élèves et organiser des activités écologiques régulières », précise-t-on.

DJATOR La-Gloire, ambassadrice de l'environnement dans le cadre du programme Vision Planète Verte a indiqué que ce n'est pas seulement une activité de reboisement, mais aussi un appel à la population pour s'engager réellement en faveur de l'environnement. A en croire le CIAE, le projet « Reforest for a Better Future » entend étendre ses actions dans d'autres localités du Togo dans les

mois à venir, avec le même objectif : faire du reboisement un acte citoyen, collectif et durable.

On rappelle volontiers que l'initiative "AMBASSADRICE DE L'ENVIRONNEMENT VISION PLANÈTE VERTE" est un projet d'évènement d'éducation, de sensibilisation et de formation promouvant l'excellence et l'engagement du leadership féminin pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. L'objectif général est de renforcer l'engagement des populations surtout des femmes et des jeunes filles dans la lutte contre les pollutions, les dégradations de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques et promouvoir le leadership des femmes dans un monde durable à travers un engagement écologique dans la lutte contre les effets du changement climatique et de la déforestation.

Chaque année, une vingtaine de jeunes filles s'affrontent sur des sujets pertinents autour des thématiques environnementales et climatiques. Pour l'édition 2025, en octobre à Lomé, trois lauréates seront sélectionnées pour représenter la jeunesse, les adolescents et les femmes du Togo dans les sphères écologiques aux niveaux national et international. Cette action s'inscrit aussi dans les Objectifs de Développement Durable au niveau international et dans la feuille de route environnementale du gouvernement togolais.

ESPÈCES PROTÉGÉES

Arrestation de trafiquants d'ivoire à Atakpamé

E. Sossou

Le 5 juin 2025, trois trafiquants présumés ont été arrêtés à Talo, près d'Atakpamé, par la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI), le Ministère de l'Environnement et l'ONG EAGLE-Togo, alors qu'ils tentaient de vendre une grosse défense d'éléphant. Les individus, tous togolais, appartiennent à un réseau criminel transfrontalier opérant notamment entre le Ghana et le Togo.

L'ivoire provient d'un éléphant braconné au Ghana, transporté illégalement à moto puis en voiture. Le principal suspect a reconnu avoir abattu l'éléphant et convoyé l'ivoire pour le vendre à plus de 3 millions de francs CFA. Les trois hommes ont été défé-



rés à la prison civile d'Atakpamé et risquent jusqu'à 5 ans de prison et 50 millions CFA d'amende, conformément à l'article 761 du nouveau code pénal togolais.

Le trafic illégal d'espèces protégées, tel que l'ivoire, constitue une menace grave pour la biodiversité, l'écosystème et l'économie touristique. Malgré les mesures juridiques, le

Togo reste un point de transit majeur pour le commerce d'ivoire, ayant déjà perdu plus de 80 % de ses éléphants. L'affaire met en lumière le lien entre braconnage, crime organisé et déforestation, et rappelle l'urgence d'une coopération internationale renforcée, d'une application stricte des lois, et d'un engagement collectif pour protéger les espèces menacées.

«BOAD DEVELOPMENT DAYS» À LOMÉ

«L'énergie, c'est l'alpha et l'oméga de tout»,

Serge Ekué, Président de la BOAD

(suite de la page 3)

mes de financement vert et les instruments de la finance climatique, combinés aux innovations technologiques et aux partenariats public-privé, peuvent transformer la trajectoire.

A la BOAD en tant qu'institution régionale de développement, est pleinement engagée dans cette dynamique. « En intégrant le climat dans notre stratégie, en mobilisant des fonds verts, en soutenant des projets à fort impact, nous enten-dons jouer un rôle de catalyseur de cette transformation », soutient-elle. Depuis 2021 l'institution met en

œuvre son Plan stratégique DJOLIBA 2021-2025 dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture, et dans bien d'autres en injectant dans les économies de l'Union plus de 3 300 milliards de FCFA (Des projets comme les centrales solaires de Blitta au Togo, Awandjélo au Togo en sont des illustrations).

L'institution de financement sous régionale renforce son appui à une agriculture basée sur les piliers écologique, social et économique du développement durable, porteuse de réponses concrètes. Elle finance également des projets d'assurance agricole, notamment l'assurance

indicielle paramétrique, pour protéger les producteurs contre les aléas climatiques.

Il est à rappeler que les "BOAD Development Days" réunissent décideurs publics, institutions financières de développement, représentants du secteur privé et partenaires techniques autour d'un format hybride mêlant présentiel et diffusion en ligne. L'ambition est de transformer les idées en projets concrets, générer des externalités positives pour les économies régionales et créer les conditions d'une relance fondée sur la résilience climatique, l'innovation financière et l'intégration régionale.

FOOTBALL/ D1 LONATO/

Le président de la FTF salue l'engagement des acteurs du championnat

La D1 LONATO 2024-2025 a livré son verdict dimanche, couronnant l'ASCK championne du Togo pour la deuxième fois de son histoire. Présent dans les tribunes du stade de Welou à Kara pour assister à l'ultime confrontation entre l'ASCK et l'AS Binah, le président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le Colonel Guy Kossi Akpovy, a réagi à l'issue de cette saison riche en émotions. Les "Chauffeurs de la Kozah" ont remporté le titre avec un total de 47 points, devançant de peu l'AS Gbôhloé-su des Lacs (45 points), qui a réalisé une saison tout aussi remarquable.

Hervé A.

Interrogé après la rencontre décisive, le patron du football togolais n'a pas caché sa satisfaction quant à l'heureux aboutissement de la saison. Le Colonel Akpovy a exprimé sa gratitude : " Je rends grâce à Dieu pour l'aboutissement de cette saison, qui n'a pas été de tout repos mais qui s'est bien terminée. " Il a ensuite salué la performance de l'équipe championne : " Aujourd'hui, nous assistons au sacre de l'ASCK, une équipe qui a su se montrer régulière tout au long du championnat. " Ces mots soulignent la résilience des clubs et l'engagement de la fédération pour mener à bien cette édition.

Dans un ton empreint de reconnaissance, le président de la FTF a tenu à remercier l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué au succès de la compétition 2024-2025. Il a insisté sur le caractère ardu de cette saison : " C'est vrai, cela n'a pas été facile, car la compétition



a été très disputée. " Puis, il a adressé ses remerciements : " Nous disons un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce championnat : les supporters, les journalistes, les présidents de clubs, qui ont tous joué un rôle important dans son bon déroulement. " Ces

paroles mettent en lumière l'effort collectif qui a permis à la D1 LONATO de se dérouler dans de bonnes conditions.

Le Colonel Akpovy n'a pas manqué de saluer la performance de l'AS Gbôhloé-su des Lacs, équipe vice-championne avec panache : " Je félicite également

Gbôhloé-su, vice-champion, pour son parcours remarquable malgré les difficultés. " Un témoignage de respect pour une équipe qui a maintenu la pression jusqu'au bout.

Enfin, le président de la FTF a adressé ses voeux de succès aux deux représentants togolais sur la scène continentale. L'ASCK et l'AS Gbôhloé-su représenteront le Togo dans les compétitions africaines. Il a conclu : " Nous souhaitons bonne chance à ces deux clubs qualifiés pour les compétitions africaines, en espérant qu'ils fassent honneur au football togolais. "

Avec ce second titre national après celui de 2019, l'ASCK se positionne comme une force majeure du football togolais. L'équipe aura à cœur de briller au niveau africain, tout comme l'AS Gbôhloé-su, dont la progression constante et la première qualification en Coupe CAF forcent l'admiration et augurent d'un bel avenir pour le football togolais sur la scène continentale.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025/

Quels pays africains envoient le plus de joueurs aux USA ?

Avec 149 joueurs issus de 22 pays africains, le continent sera largement représenté à la toute première Coupe du monde des clubs à 32 équipes qui démarre samedi aux États-Unis. Voici les grandes tendances.

Avec sa Coupe du Monde des Clubs 2025 élargie à 32 clubs, la FIFA souhaite donner plus de visibilité à ce qu'elle veut être la plus inclusive des compétitions internationales. Avec 81 nationalités représentées dans les effectifs, dont 26 anciens vainqueurs de la Coupe du monde (Lionel Messi, Kylian Mbappé, Sergio Busquets, Thomas Müller...), le tournoi prend un engouement comme jamais ressentit auparavant.

Les 32 équipes engagées, issues des six confédérations, ont pu inscrire entre 26 et 35 joueurs. Plus de 1 000 footballeurs foulent les pelouses américaines



durant la compétition. Et l'Afrique y occupera une place significative.

Le continent africain envoie en effet 149 joueurs, issus de 22 pays différents. Parmi les nations les plus représentées, le Maroc et l'Afrique du Sud arrivent en tête à égalité avec 31 joueurs chacun. La Tunisie complète le podium avec 25 représentants, suivie de l'Egypte (23 joueurs).

Logiquement, les 4 premières places sont donc occupées par les pays qui auront un club présent puisque le Wydad Casablanca, Mamelodi Sundowns, l'Espérance Tunis et Al Ahly représenteront

l'Afrique. Ces clubs s'appuient sur un effectif cosmopolite mais logiquement avant tout sur une ossature locale.

Grâce à leurs joueurs expatriés en Afrique, en Europe ou même sur d'autres continents, des pays comme le Mali (8), le Nigeria (5), l'Algérie (4) ou encore le Sénégal (3), la Côte d'Ivoire (2) et le Cameroun (2) seront également bien visibles. D'autres, moins attendus, comme le Mozambique, le Togo ou la Namibie, compteront chacun un joueur dans la compétition.

Les clubs bientôt obligés de libérer leurs joueurs pour les JO ?

Sélectionneur de l'équipe de France Espoirs aux Jeux olympiques, Thierry Henry avait dû batailler pour composer son groupe face aux nombreux refus des clubs, qui n'ont pas l'obligation de libérer leurs joueurs pour les JO. Il avait établi une pré-liste de 25 joueurs le 3 juin 2024, mais seulement 15 d'entre eux avaient finalement participé au tournoi olympique. Le champion du monde 1998 avait donc dû revoir ses plans, à plusieurs reprises, avant de mener ses hommes jusqu'à la médaille d'argent.

Son prédécesseur Sylvain Ripoll avait connu les mêmes difficultés à Tokyo trois ans plus tôt. Cela pourrait cependant changer. Le gouvernement français souhaite contraindre les clubs à mettre leurs joueurs à disposition. Un amendement a été adopté dans ce sens dans le cadre de la proposition de loi visant à réformer le sport professionnel. Les clubs qui ne se plieraient pas à cette mesure s'exposeraient à des sanctions.

" Les associations et sociétés sportives sont tenues de mettre à disposition leurs sportifs de nationalité française lorsque ces derniers font l'objet d'une convocation ayant pour but leur participation aux Jeux olympiques et paralympiques ", indique l'amendement en question. Cette proposition de loi doit maintenant être examinée par l'Assemblée nationale.

Trois nouvelles têtes au conseil d'administration de l'ASOIF

Réunie mercredi à Lausanne, l'Assemblée générale de l'Association des Fédérations Internationales des Jeux Olympiques d'Eté (ASOIF) a procédé à l'élection de quatre nouveaux membres pour son conseil d'administration. Nenad Lalovic, président de United World Wrestling, Jean-Christophe Rolland, président de World Rowing et Andreas Zagklis, secrétaire général de la Fédération Internationale de Basketball, ont été élus pour quatre ans. Nenad Lalovic va ainsi entamer son second mandat, tandis que Jean-Christophe Rolland et Andreas Zagklis succèdent à U?ur Erdener et Sebastian Coe, qui ne pouvaient pas se représenter.

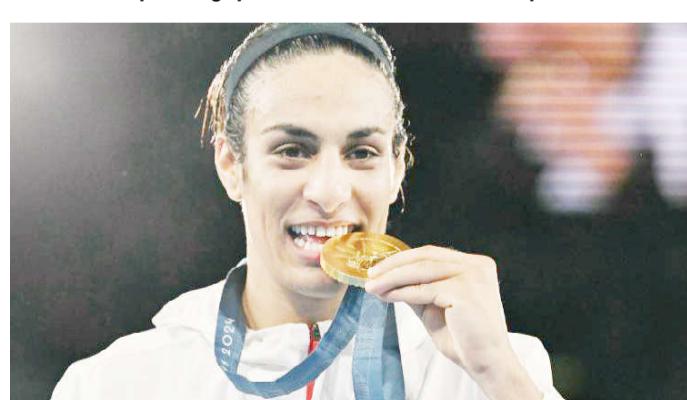
Ximena Restrepo, vice-présidente senior de World Athletics, a quant à elle été élue pour deux ans, pour la simple et bonne raison qu'elle récupère le siège laissé vacant par le président Ingmar De Vos, qu'il était censé occuper jusqu'en 2027. Mohammed Jallood (président de l'IWF), Thomas Konietzko (président de l'ICF) et Marco Scolaris (président de l'IFSC) étaient également candidats. Parmi les autres décisions notables prises mercredi, l'Assemblée générale a admis World Boxing en tant que membre associé de l'ASOIF.

Les athlètes haussent la voix contre les Enhanced Games

Avant l'ouverture du Forum international des athlètes, ce mercredi, à Lausanne, les commissions des athlètes du CIO et de l'Agence mondiale antidopage ont publié un communiqué conjoint mardi soir. Dans leur viseur : le projet des Enhanced Games, qui verra le jour en 2026 à Las Vegas. Les athlètes ont ainsi tenu à montrer leur opposition à cette compétition, qui autorise et valorise la consommation de produits habituellement interdits.

" En tant qu'athlètes, nous croyons que les Enhanced Games ou tout événement encourageant l'usage de substances et de méthodes améliorant les performances sont une trahison de tout ce que nous défendons. Surtout, ces événements compromettent l'intégrité du sport et la responsabilités que les athlètes tiennent en tant que modèles dans la société, écrivent-ils. Promouvoir des substances et des méthodes améliorant les performances envoie un message dangereux et surtout aux générations d'athlètes actuelle et future. "

" De telles substances peuvent mener à des conséquences graves à long terme sur la santé - même la mort - et encourager les athlètes à les utiliser est totalement irresponsable et immoral. Aucun niveau de réussite sportive ne vaut un tel coût. Nous restons fermement unis pour défendre les valeurs de fair-play, d'éthique et de respect - des principes qui ont façonné notre parcours et qui devraient, selon nous, guider et inspirer la prochaine génération d'athlètes. Nous ferons tout notre possible pour protéger l'intégrité du sport pour les générations à venir. "



BOXE/

World Boxing et le sujet inflammable des tests de genre

Confortée par le CIO pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, World Boxing s'est emparée d'un sujet ô combien délicat en annonçant l'introduction de tests de genre obligatoires le 30 mai. Un communiqué bien plus épique à rédiger que ceux auxquels elle nous avait habitué, sur l'évolution du nombre de fédérations membres (106 à l'heure actuelle). Malgré un certain nombre de précautions, World Boxing est partie à la faute en citant nommément la championne olympique Imane Khelifi, sous le feu des accusations lors des Jeux de Paris 2024. Ce qui a logiquement fait couler beaucoup d'encre.

" Offrir des conditions de compétition équitables "

World Boxing a justifié le recours à ces tests génétiques dans le but de " garantir la sécurité de tous les participants et offrir des conditions de compétition équitables pour les hommes et les femmes ". Selon la nouvelle politique de la fédération, qui doit entrer en vigueur en juillet, tous les athlètes de plus de 18 ans souhaitant participer à une compétition organisée ou reconnue par World Boxing devront subir un test génétique PCR pour déterminer leur catégorie.

Les athlètes présentant du matériel génétique du chromosome Y ou une différence de développement sexuel (DSD) avec androgénisation masculine concourront chez les hommes. La catégorie féminine, elle, reposera sur la présence de chromosomes XX, l'absence de matériel génétique du chromosome Y, ou un DSD sans androgénisation masculine. Les fédérations nationales seront responsables de ces tests et devront fournir une attestation du sexe chromosomal de leurs athlètes, avant les compétitions.

Dans son communiqué initial (qu'elle a ensuite modifié), la FI a fait son mea culpa, cinq jours après son premier communiqué. " World Boxing reconnaît qu'elle n'aurait pas dû

nommer cette personne et, en conséquence, le président de World Boxing a écrit personnellement au président de la Fédération algérienne de boxe pour lui présenter des excuses formelles et sincères, reconnaissant que davantage d'efforts auraient dû être faits pour éviter de lier la politique à une personne en particulier", peut-on lire dans le communiqué. World Boxing assure avoir pris en compte "des données et des éléments médicaux provenant d'un large éventail de sources" afin d'établir sa politique.

Déterminée à laver son honneur dans le conflit qui l'oppose au CIO, l'Associa-

tion internationale de boxe (IBA) jubile et en profite pour se replacer. " L'IBA se réjouit de voir que la seule bonne approche a été adoptée par d'autres instances de la boxe. La réponse unie de toutes les instances de la boxe était absolument nécessaire ; nous nous félicitons des déclarations les plus récentes pour embrasser les processus d'éligibilité que l'IBA a déjà établis. " La fédération avait disqualifié l'Algérienne des Championnats du monde 2023 à la suite d'un test de genre.

Elle assure que World Boxing recevra " des résultats identiques " et attend avec impatience "des excuses formelles de la part des athlètes" qui ont porté préjudice aux " boxeuses légitimes ". L'approche vantée par l'IBA, vers laquelle WB se rapproche, a pourtant été balayée par le CIO lorsque l'institution a décidé d'autoriser Imane Khelifi et Lin Yu-ting à boxer aux JO. En s'emparant d'un sujet important mais extrêmement sensible, World Boxing a mis le doigt dans un engrenage bien complexe. Les détails de sa nouvelle politique sur l'âge, le poids et le sexe seront scrutés de près.

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Des lâchers de parasitoïdes dans les Plateaux-Est et la Kara pour réduire l'infestation

Late Pater

La chenille légionnaire d'automne ou «*Spodoptera frugiperda*» est l'ennemi numéro un des cultures agricoles. C'est le genre d'insecte nuisible qui peut se nourrir de 80 espèces et être à l'origine des baisses de production agricole. Au Togo, l'apparition de la chenille légionnaire d'automne a été signalée sur le maïs pour la première fois en 2016. Puis, elle a envahi tout le pays au cours de la même année, avec de forts taux d'infestation. Par exemple, 160.581,5 hectares de maïs ont été attaqués au cours de la campagne agricole 2018-2019, soit 53,8% des emblavures de maïs, malgré les mesures de protection. Depuis, les campagnes agricoles successives sont secouées par les attaques de ce ravageur redoutable qui continue à entraîner des pertes de production de maïs au Togo. Aussi le Togo a-t-il enclenché une lutte contre cet insecte ravageur de la famille des lépidoptères dès 2017.

Pour la présente campagne 2025-2026, courant mai 2025, la Division de la protection des végétaux a procédé aux lâchers de parasitoïdes sur 13 sites agricoles de production de maïs, soit 11 sites ciblés dans les Plateaux-Est et 2 sites dans la Kara. Sur les 13 sites, 7 sont couverts (5 dans les Plateaux-Est et 2 dans la Kara) ; et ce sont 5 préfectures couvertes (3 dans les Plateaux-Est et 2 dans Kara), sur les 7 préfectures ciblées. Le chef-section Organismes nuisibles et quarantaine phytosanitaire (au ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural), Dr Gorobani Abdou-Moumouni, détaille : «En dehors des solutions chimiques qui nécessitent l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse, on procède également à la méthode biologique qui se fait naturellement en utilisant des parasitoïdes. Efficace et efficiente, l'option de la lutte biologique contribue à renforcer la résilience des agriculteurs par la réduction de la lutte chimique et la réduction des dépenses engagées par les agriculteurs pour l'achat des insecticides ainsi que le temps consacré à la lutte contre ce ravageur. Mais il se fait que ces parasitoïdes ne sont pas en nombre suffisant dans la nature. Il est donc question que nous élevions ces parasitoïdes dans les laboratoires et venir les lâcher dans les champs de maïs afin d'augmenter leur nombre et que, par après, ils puissent vraiment contribuer à la lutte contre ces chenilles légionnaires d'automne». L'opération a bénéficié de l'appui financier du programme FSRP et technique du IITA du Bénin. C'est l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), basé à Godomey au Bé-

nin, qui a fourni l'échantillon de spécimens de parasitoïdes qui a été élevé au laboratoire d'entomologie de la protection des végétaux du Togo.

Les parasitoïdes lâchés étaient en grand nombre : près de 12.000 individus de l'espèce *Cotlesia marginiventris* lâchés dans les Plateaux-Est et 3.800 individus de *Chelonus insularis* lâchés dans la Kara, dans des zones d'aménagement agricoles planifiées ou encore à proximité des zones ombrageuses à l'image des zones arborées ou arbustives. Les acteurs des lâchers des parasitoïdes s'en satisfont déjà et parlent d'une



Une chenille légionnaire d'automne

action réussie, confiants par ailleurs que ces derniers seront établis dans les localités où ils ont été lâchés et continueront à proté-

ger les champs de maïs contre le ravageur. Dans la pratique, les parasitoïdes lâchés doivent désormais s'établir dans le milieu natu-

rel pour mieux parasiter la chenille légionnaire d'automne. «Au cours de cette mission, nous avons prodigué des conseils aux producteurs ; ces conseils visent à renforcer l'établissement des parasitoïdes lâchés dans les localités. Il s'agit d'éviter des traitements insecticides en l'espace de deux semaines à compter du jour des lâchers de ces parasitoïdes. Et les producteurs ont été attentifs à ces conseils», rapporte Dr Gorobani Abdou-Moumouni.

L'élevage des parasitoïdes doit continuer pour couvrir les autres régions du pays.

En rappel, le Togo dispose d'un

plan de gestion durable contre la chenille légionnaire d'automne pour la période 2021-2025. En 2019-2020, la BAD et la FAO ont financé en partie le projet «Lutte contre les attaques de chenille légionnaire d'automne au Togo». 5 438 producteurs (dont 1 676 femmes), 303 techniciens agricoles, 200 brigades villageoises et 17 étudiants étaient cités comme bénéficiaires. A la fin, le taux d'infestation de chenille légionnaire d'automne avait été réduit, passant de 80-90% à 35-40% pour une prévision de réduction du taux d'infestation de 50%.

LE CCFCC ET L'UTCC FOCUS SUR LA PRODUCTION À DOUBLER

17 agents de terrain formés pour coacher les producteurs de café et cacao

Late Pater

Le sillon est tracé par les Plans de développement des filières café et cacao (PDCC 2025-2030), adoptés le 11 octobre 2025 à Lomé. Avec l'un des axes stratégiques qui est l'amélioration durable de la production, de la productivité et de la qualité. Et comme actions à réaliser, l'intensification de la production de café et cacao dans le respect de la réglementation zéro-déforestation ; l'accroissement du potentiel de production de pépinières de café et cacao ; la promotion des bonnes pratiques agricoles ; le renforcement des compétences et des capacités des acteurs... A cela s'ajoute le défi du financement des PDCC. Dans le schéma

café et cacao elles-mêmes, à hauteur de 50%. Ce qui a obligé, par ricochet, à projeter d'augmenter d'au moins 10% chaque année la production totale sur la période 2025-2030 et faire 257.267 tonnes en 5 ans (145.009 tonnes de café et 112.258 tonnes de cacao) ou encore 42.877 tonnes par an, et à passer de 500 kg à 1.000 kg par hectare.

C'est pour répondre à cette exigence d'amener les producteurs à améliorer durablement la productivité au champ et d'optimiser ces deux cultures stratégiques pour le développement socio-économique du Togo que le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) vient d'appuyer l'Unité technique café cacao (UTCC) à former 11 techniciens formateurs préfectoraux et 6 chefs des centres de production de ma-

tériel végétal. La session de renforcement des capacités a eu lieu du 2 au 5 juin 2025 à Danyi Zogbegan, dans la préfecture de Danyi. Ces acteurs de terrain de l'UTCC, davantage outillés, devront maintenant coacher efficacement les producteurs sur la base des «champs écoles paysans». Toujours pour l'objectif de départ. Les «champs écoles paysans» sont une approche pédagogique innovante axée sur l'apprentissage par l'action, permettant aux agriculteurs de s'associer pour résou-

dre leurs problèmes de production et découvrir des pratiques agricoles plus durables et efficaces. L'ambition à terme, ici, est d'atteindre 1 500 producteurs à travers 60 champs écoles, à raison de 30 pour les caféculteurs et 30 pour les cacaoculteurs, précisent conjointement le CCFCC et l'UTCC.

«C'est nécessairement par le travail efficace des techniciens de terrain que les PDCC, à l'horizon 2030, vont doubler comme prévu, la production nationale, en passant de 25 000 à 50 000 tonnes de café,

et de 17 500 à 35 000 tonnes de cacao», a indiqué à l'occasion le directeur général de l'ICAT, Madjoulba Batocfetou. Avant d'exhorter les 17 techniciens et chefs des centres formés à produire des impacts sur le terrain à travers leurs interventions auprès des producteurs. Dans son mot d'ouverture, Madjoulba Batocfetou a exprimé sa gratitude au CCFCC et, particulièrement, à son secrétaire général, Enselme Gouthon, pour son engagement constant en faveur du développement des filières café et cacao. Il a aussi mis en évidence l'importance stratégique de l'initiative du recyclage des techniciens formateurs préfectoraux en vue de parvenir à la formation des producteurs.

L'UTCC dépend hiérarchiquement de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT).

À L'APPROCHE DES VACANCES SCOLAIRES

Comment les parents s'organisent pour occuper leurs enfants ?

E. Sossou

À quelques semaines de la fin de l'année scolaire, les parents togolais s'interrogent : comment occuper les enfants pendant près de deux mois de vacances ? Entre centres aérés, colonies de vacances, cours de soutien ou garde à domicile, les stratégies varient selon les moyens et les priorités de chaque foyer.

Pour de nombreux parents, il n'est pas question de laisser les enfants livrés à eux-mêmes. À Adidogomé, Kodjo Akakpo, fonctionnaire, a déjà planifié les activités de ses deux garçons de 9 et 12 ans : « Je les inscrirai à un centre de loisirs qui propose à la fois des jeux éducatifs, des activités sportives et un peu de révision. C'est important qu'ils se détendent, mais aussi qu'ils ne perdent pas le rythme scolaire. »

Même son de cloche chez Élise B., vendeuse au marché d'Hédzranawoé, qui jongle entre travail et garde d'enfants : « Je ne



peux pas les laisser seuls à la maison, c'est trop risqué. Ma fille va aller chez sa tante à Kpalimé pendant un mois, et je cherche une voisine de confiance pour surveiller le petit en mon absence.»

Des solutions selon les budgets

Alors que certaines familles peuvent se permettre d'envoyer leurs enfants dans des colonies de vacances privées, souvent coûteuses (entre 50 000 et 100 000 FCFA la semaine), d'autres s'orientent vers des options plus accessibles, comme les cours de

vacances organisés dans les écoles. Jean-Pierre, enseignant à Lomé, observe chaque année une forte demande : « Les parents inscrivent leurs enfants non seulement pour réviser, mais aussi pour éviter qu'ils ne passent leurs journées devant les écrans ou dans la rue. » Pour ceux qui n'ont pas de moyens, la garde est souvent improvisée. Les enfants restent à la maison, sous la surveillance d'un grand frère ou d'un voisin.

Avec un congé limité pour la plupart des travailleurs, les vacances scolaires représentent un véritable

casse-tête. Afi, mère célibataire et employée dans une société de nettoyage, partage son inquiétude : « Je travaille tous les jours, et je ne peux pas me permettre de payer une crèche ou un centre de vacances. Je suis obligée de confier ma fille de 6 ans à une voisine, mais j'ai toujours peur qu'il lui arrive quelque chose. »

Certains appellent à plus d'initiatives communautaires, notamment dans les quartiers périphériques, pour aider les familles vulnérables à occuper sainement leurs enfants pendant l'été.

Une opportunité pour apprendre autrement

Pour quelques familles, les vacances sont aussi l'occasion d'apprentissages non scolaires : langues, informatique, artisanat... Lucien, ingénieur et père de trois enfants, a trouvé un stage de robotique pour son aîné : « L'école est importante, mais les enfants doivent aussi découvrir autre chose. Il y a des clubs de codage, des cours de dessin, de cuisine... Il faut varier les expériences. »

En attendant les vacances, les inscriptions aux centres de loisirs et aux cours de soutien battent leur plein dans les écoles et associations. Les réseaux sociaux regorgent d'annonces et de programmes. Toutefois, l'État reste discret sur la mise en place d'un plan national d'encadrement des enfants en vacances, ce qui laisse les familles livrées à elles-mêmes.

Les vacances scolaires sont attendues avec joie par les enfants, mais elles constituent une source de stress pour les parents, surtout ceux aux revenus modestes. Entre sécurité, éducation et loisirs, l'organisation des vacances relève d'un véritable exercice d'équilibriste dans de nombreux foyers togolais. Une réalité qui, chaque année, relance la question du soutien institutionnel à la parentalité en période de vacances

SANTÉ / LE CRANBERRY OU CANNEBERGE

Découvrez les bienfaits de cet antioxydant hors-pair !

*La consommation du cranberry (*Vaccinium macrocarpon*) peut vous faire le plus grand bien ! Dans cette petite baie acide se trouvent de nombreux nutriments. Souvent conseillé en cas d'infections urinaires, le jus de cranberry est aujourd'hui remplacé par des compléments alimentaires de grande qualité. Découvrez les bienfaits étonnantes du cranberry en tant que complémentation.*

Maurille AFERI**QU'EST-CE QUE LE CRANBERRY ?**

L'origine du cranberry est l'Amérique du Nord. Bien qu'en français on puisse la nommer « canneberge », cette petite baie est le plus souvent appelée par son nom anglais. Autrefois apprécié par les Amérindiens pour ses nombreuses vertus, ce **super aliment** est aujourd'hui classé parmi les fruits rouges. Il est du genre *Vaccinium* et sa famille botanique est la même que celle de la myrtille et de l'airelle, la **famille des Ericacées**. La plante, un buisson de 30 cm de haut environ, possède un fruit apprécié en cuisine pour son goût acidulé.

Le cranberry peut être consommé frais ou sous la forme de **jus de canneberge**. Les baies peuvent aussi être séchées, à l'instar des fruits secs. Elles peuvent alors être mélangées à des flocons d'avoine ou à un yaourt pour un petit déjeuner vitaminé. Une fois réduites en poudre, elles pourront être utilisées dans différentes complémentations et autres mélanges.

Les comprimés et gélules de cranberry peuvent être utiles au quotidien. Quant à la **poudre de cranberry**, elle se glisse facilement dans n'importe quelle boisson et pourra aussi agrémenter différents aliments sucrés.

QUELS SONT LE RÔLE ET LES BIENFAITS DU CRANBERRY ?

Dans la composition nutritionnelle du cranberry, on trouve plein de bonnes choses ! C'est une source de micronutriments, d'oligo-éléments et de

vitamines (vitamine C et E). Le fruit est composé de très peu de protéines, de glucides et d'un peu de lipides. Il contient surtout des sels minéraux (potassium, magnésium, phosphore, sodium et calcium) ainsi que des polyphénols qui sont considérés comme des antioxydants. Le cranberry contient notamment des **flavonoïdes**, des pigments qui possèdent des propriétés antioxydantes très intéressantes.

- Le cranberry et l'infection urinaire

Tout comme la myrtille et l'hibiscus, le **cranberry est souvent conseillé lors d'infections urinaires**.

Mais est-ce que ce « remède de grand-mère » fonctionne-t-il vraiment ? Depuis quelques années, l'**Anses** (Agence nationale de sécurité sanitaire) s'intéresse à ses bienfaits et il s'avère que de nombreuses études mettent en avant les vertus de la plante en cas d'infections urinaires.

Néanmoins, il faudra encore attendre quelques années pour obtenir de véritables allégations.

Les infections urinaires sont généralement dues à des **bactéries**. Brûlures et envie pressante peuvent être provoquées par l'*Helicobacter pylori* ou l'*Escherichia coli*, par exemple.

Pour vous apaiser, pourquoi ne pas essayer la petite baie rouge ? Grâce à sa riche composition, le cranberry permettrait d'empêcher l'adhésion des bactéries sur la paroi des voies urinaires. Il faut savoir que le fruit contient des **substances antioxydantes** appelée *proanthocyanidines* (PAC). Ce sont ces antioxydants qui permettraient cet effet anti-adhésion. Un avantage bien pratique pour éviter les désagréments liés

à l'infection urinaire !

- Le pouvoir antioxydant du cranberry

Flavonoïdes mais aussi résvératrol, vitamine C et acide ursolique, le cranberry contient de **nombreux antioxydants** qui agissent comme de véritables protecteurs au sein de l'organisme. La vitamine C contribue notamment à réduire la fatigue. Le fruit est donc utile pour éviter le stress oxydatif et le vieillissement cellulaire. Il peut également agir sur l'immunité. C'est d'ailleurs pour cela que le cranberry est utilisé par voie orale, mais aussi en usage externe, dans certains cosmétiques.

La plupart du temps, le cranberry est consommé à l'instar des autres fruits rouges pour sa **richesse nutritive**. Si vous n'aimez pas le goût légèrement acide de la baie, vous pouvez la mélanger à vos desserts ou préférer l'utilisation de compléments alimentaires sans sucre ajouté. La poudre de cranberry est facile à utiliser au quotidien. Vous pouvez la consommer sous forme de cure pour une utilisation sur le long terme.

- Le cranberry et le système digestif

Le cranberry, notamment sous la forme de jus frais, aurait un effet bénéfique sur les troubles digestifs, les maux d'estomac et les infections bactériennes. Il pourrait servir de « nourriture » aux bonnes bactéries, agissant sur l'ensemble du système digestif. D'ailleurs, le cranberry est considéré par certains comme un **prébiotique** et il est parfois même associé aux probiotiques pour une meilleure efficacité.

- Le cranberry et la santé dentaire

Une fois encore, c'est pour ses **propriétés antibactériennes** que le cranberry est utilisé pour une meilleure hygiène buccale. Dentifrice et bain de bouche à base de cranberry sont proposés dans le commerce afin d'éviter l'apparition de caries, mais aussi pour diminuer l'inflammation des gencives due à la gingivite, par exemple. Il faut néanmoins préciser qu'il n'y a pas d'allégation concernant cet usage.

QUELLE QUANTITÉ DE CRANBERRY CONSOMMER PAR JOUR ?

Si vous voulez démarrer une **cure bien-être**, il va falloir consommer 40 à 60 grammes de cranberry par jour pour ressentir les bienfaits que peuvent apporter ce petit fruit acidulé. Cela équivaut à peu près à 60 baies séchées. En **cas d'inconfort**, il est préconisé de réaliser une cure de 10 jours. Bien sûr, la prise peut être réitérée plusieurs fois sur l'année, selon vos besoins. Les baies sont consommées de préférence au matin et en soirée, pour une efficacité en journée, mais aussi lorsque vous serez au lit. Ainsi, vos symptômes disparaîtront plus vite.

Vous pouvez également prendre du cranberry **en prévention**, en plus petite quantité. La cure peut alors durer jusqu'à 6 semaines, 20 à 30 grammes de baies séchées seront suffisants. Si vous aimez le goût du fruit, rien ne vous empêche de le déguster dans des desserts gourmands avec des fruits secs ou des fruits frais, au déjeuner ou pour le goûter. Néanmoins, il est judicieux d'utiliser le cranberry sous la forme de **compléments alimentaires** si vous



voulez en ressentir toutes les propriétés.

POURQUOI CHOISIR LE CRANBERRY SOUS FORME DE COMPLÉMENTS ?

Manger tous les jours un dessert à base de cranberry n'est peut-être pas la meilleure solution pour profiter des vertus de ce petit fruit... Par ailleurs, du sucre est souvent ajouté au jus de cranberry afin de casser son goût trop acidulé. Pour éviter l'apport en calories mais aussi le sucre, vous pouvez choisir l'utilisation de **compléments alimentaires**. Ceux-ci pourront vous être utiles en cas d'inconfort urinaire. Discrets, ils se glissent dans la poche et peuvent être consommés au bureau, à la maison et même au restaurant !

Bien que les gélules et les comprimés de cranberry puissent convenir à certains, notre formule **Le Cranberry Mannose** pourra vous plaire. Cette **complémentation 100% naturelle** possède 4 actifs qui pourront vous aider dans votre confort urinaire. Mannose, cranberry, hibiscus et grenade vous offriront leurs bienfaits. En prenant 2 sticks par jour, c'est-à-dire 1200 mg, vous obtenez le dosage idéal pour votre bien-être. La poudre se dissout dans l'eau pour former une boisson agréable au bon goût de cerise.

QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES DU CRANBERRY

Il est important d'**éviter le surdosage du cranberry** afin de ne pas subir d'éventuels désagréments. Vous pourriez ressentir ballonnements, diarrhée, crampes ou autres troubles intestinaux. Par ailleurs, ne dépassez pas le dosage conseillé de votre complémentation. Si vous ressentez des symptômes inhabituels, parlez-en avec un professionnel de la santé, il pourra vous conseiller.

Certaines **contre-indications** sont à prendre en considération avant d'entamer une cure de cranberry. Les femmes enceintes et/ou allaitantes doivent prendre conseil chez leur médecin traitant avant l'utilisation d'un complément alimentaire. Cela vaut pour les complémentations à base de cranberry. Par ailleurs, le jus de canneberge étant sucré, les personnes en surpoids, qui souffrent de diabète ou qui ont un trop haut de cholestérol doivent faire attention.

(Avec nutriandco.com)

DATES**RÉSULTATS**

MARDI 10 - 06 - 2025			
MERCREDI 11 - 06 - 2025			
JEUDI 12 - 06 - 2025			
GROS LOTS DU TIRAGE N°1795 DE LOTO BENZ DU 11 JUIN 2025 @LOMÉ # Point de vente 50026 * Un (01) gros lot de 1.322.500 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°102 DE LOTO BOOM DU 10 JUIN 2025 @LOMÉ # Point de vente 90669 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 60427 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA # Point de vente 30232 * Un (01) gros lot de 1.498.000 FCFA # Point de vente 90393 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA # Point de vente 70355 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°297 DE LOTO MATINAL DU 11 JUIN 2025 @KOUGNOHOU # Point de vente 20528 * Un Super (01) gros lot de 2.625.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°102 DE LOTO PRESTIGE DU 11 JUIN 2025 @LOMÉ # Point de vente 70233 * Un (01) gros lot de 1.200.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°102 DE LOTO CASH DU 10 JUIN 2025 @KÈVÉ # Point de vente 90234 * Un (01) gros lot de 1.047.500 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°102 DE LOTO MILLION DU 10 JUIN 2025 @BADOU # Point de vente 20131 * Un (01) super gros lot de 2.500.000 FCFA	GROS LOTS DU TIRAGE N°102 DE LOTO SUPER DU 12 JUIN 2025 @KÈVÉ # Point de vente 70149 * Deux (02) gros lots d'une valeur globale 3.400.000 FCFA	 @KÈVÉ # Point de vente 90201 * Un (01) gros lot de 1.015.000 FCFA

Du Lundi au Samedi



NOUVEAU

LA CHANCE du matin

Une autre possibilité
de GAGNER PLUS

9 heures



*Offre soumise à conditions,
Jouez de manière responsable.

18+

